

LÉGISLATION (SUITE)

REGISTRE DU
COMMERCE (SUITE)**Art. 10 Contrôle interne**

Le bénéficiaire de l'indemnité d'investissement doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévu par la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Art. 11 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques, du 19 janvier 1995.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le quatre mai deux mille sept sous le sceau de la République et les signatures de la présidente et de la secrétaire du Grand Conseil.

La secrétaire du Grand Conseil: Patricia LÄSER
La présidente du Grand Conseil: Anne MAHRER

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

La loi ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle.

Le délai de référendum expire le 25 juin 2007.

Genève, le 9 mai 2007.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat: Robert HENSLER

Initiative populaire**«Suppression des cadeaux fiscaux
au profit des très hauts revenus
pour le rétablissement social
des finances cantonales» (IN 130)**

Les soussignés, électrices et électeurs dans le canton de Genève, en application des articles 64 et 65B de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, proposent le projet de loi suivant :

**Projet de loi sur le rétablissement social
des finances publiques cantonales
(suppression des cadeaux fiscaux
pour les très hauts revenus) (D 3 06)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Taux de réduction

¹ L'impôt direct sur le revenu des personnes physiques, à l'exception des centimes additionnels communaux, est diminué de 12% jusqu'à un revenu imposable de 130 000 F pour un couple marié (barème B) et de 100 000 F pour une personne seule (barème A).

² Pour les contribuables imposés selon le barème B, le taux de réduction de l'impôt décroît par tranche de 10 000 F entre 130 001 F et 240 000 F de revenu imposable après toutes les déductions admises, conformément au tableau suivant :

Revenu imposable en francs	% de réduction
De 130 001 à 140 000	11%
De 140 001 à 150 000	10%
De 150 001 à 160 000	9%
De 160 001 à 170 000	8%
De 170 001 à 180 000	7%
De 180 001 à 190 000	6%
De 190 001 à 200 000	5%
De 200 001 à 210 000	4%
De 210 001 à 220 000	3%
De 220 001 à 230 000	2%
De 230 001 à 240 000	1%
De 240 001 et au-dessus	0%

³ Pour les contribuables imposés selon le barème A, le taux de réduction de l'impôt décroît par tranche de 10 000 F entre 100 001 F et 210 000 F de revenu imposable après toutes les déductions admises, conformément au tableau suivant :

Revenu imposable en francs	% de réduction
De 100 001 à 110 000	11%
De 110 001 à 120 000	10%
De 120 001 à 130 000	9%
De 130 001 à 140 000	8%

De 140 001 à 150 000	7%
De 150 001 à 160 000	6%
De 160 001 à 170 000	5%
De 170 001 à 180 000	4%
De 180 001 à 190 000	3%
De 190 001 à 200 000	2%
De 200 001 à 210 000	1%
De 210 001 et au-dessus	0%

⁴ Par revenu imposable, on entend le revenu après toutes les déductions admises par la législation en matière d'imposition du revenu des personnes physiques.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier de l'exercice fiscal suivant son adoption.

Art. 3 Clause abrogatoire

La loi relative à la diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, du 26 septembre 1999 (D 3 06), est abrogée.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le trois mai deux mille sept sous le sceau de la République et les signatures de la présidente et de la secrétaire du Grand Conseil.

La secrétaire du Grand Conseil: Patricia LÄSER
La présidente du Grand Conseil: Anne MAHRER

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

L'initiative législative ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle avant d'être soumise au vote du Conseil général.

Il est rappelé que :

- le Grand Conseil, dans sa séance du 3 mai 2007, a rejeté cette initiative;
- l'initiative doit être soumise au vote du corps électoral;
- l'électeur qui l'accepte doit voter « oui »; celui qui la rejette doit voter « non ».

La date du scrutin est fixée par arrêté séparé.

Le retrait éventuel de l'initiative est régi par l'article 93 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982.

Genève, le 9 mai 2007.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat: Robert HENSLER

Initiative populaire**«Contribution temporaire
de solidarité des grandes fortunes
pour le rétablissement social
des finances cantonales!» (IN 131)**

Les soussignés, électrices et électeurs dans le canton de Genève, en application des articles 64 et 65B de la constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et des articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, proposent le projet de loi suivant :

**Projet de loi modifiant la loi
sur l'imposition des personnes physiques –
Impôt sur la fortune (LIPP-III)
(contribution de solidarité) (D 3 13)**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1

La loi sur l'imposition des personnes physiques – Impôt sur la fortune (LIPP III), du 22 septembre 2000 (D 3 13), est modifiée comme suit :

Art. 16A Impôt supplémentaire (nouveau)

¹ Un impôt supplémentaire sur la fortune au sens de la présente loi est prélevé pour la part de la fortune imposable supérieure à 1 500 000 F, conformément au tableau suivant qui, pour cette part, se substitue à celui de l'article 16, alinéa 2 :

Tranches	Impôt maximum de la tranche	Impôt total	Taux de chaque tranche	Taux réel du maximum de la tranche
F	F	F	‰	‰
1 500 001 à 3 000 000	7 500,00	8 252,50	5,0000	2,7508

■ **Polygone Consultants SA**, à Genève, CH-660-0189996-8, conseil en stratégie et en organisation d'entreprises, etc. (FOSC du 05.12.2006, p. 9). Gautier Pierre n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Naville Jean-Frédéric, jusqu'ici président, reste seul administrateur et signe désormais individuellement.
Journal No 5607 du 25.04.2007
(03909492 / CH-660.0.189.996-8)

■ **Rolax Holding**, à Genève, CH-660-0050946-5, société anonyme, participations, etc. (FOSC du 18.04.2006, p. 8). Delachaux Jean-Louis n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Turrettini Henri, de Genève, à Vandœuvre, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.
Journal No 5608 du 25.04.2007
(03909500 / CH-660.0.050.946-5)

■ **SCGI SA**, à Genève, CH-660-1448997-8, opérations de conseil, d'assistance, d'étude, d'ingénierie, etc. (FOSC du 29.05.2006, p. 9). Pfister Viallette Erika n'est plus administratrice; ses pouvoirs sont radiés. Administration: Henriod Claude, de et à Genève, président, et Masset Louis-Claude, de Châtillon (FR), à Rolle, secrétaire, lesquels signent collectivement à deux. REVI CONSULTANTS SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Fiduciaire Jacques Morand & Cie, à Genève. Nouvelle adresse: rue de la Corratierie 26, c/o BfB Gestion.
Journal No 5609 du 25.04.2007
(03909508 / CH-660.1.448.997-8)

■ **SERENITY CAPITAL SA**, à Genève, CH-660-2414001-4, activités de conseils en matière d'investissement et acquisition de participations financières (FOSC du 24.12.2001, p. 10151). Par suite de changement d'état civil, l'administratrice Keller Rosa porte désormais le nom de Rebelo Ferreira Rosa. Revidor - Société Fiduciaire SA n'est plus réviseur. Nouveau réviseur: Guggenheim Révision SA, à Genève.
Journal No 5610 du 25.04.2007
(03909516 / CH-660.2.414.001-4)

■ **Similor Kugler SA**, à Carouge (GE), CH-660-0002917-3, exploitation d'une robinetterie complètement intégrée, etc. (FOSC du 29.01.2007, p. 8). La succursale bernoise a transféré son siège de Lyss à Urtenen-Schönbühl.
Journal No 5611 du 25.04.2007
(03909524 / CH-660.0.002.917-3)

■ **Société Anonyme Systèmes FAC**, à Pregny-Chambésy, CH-660-2415001-2, développement, production, représentation et commercialisation de produits techniques, etc. (FOSC du 09.01.2004, p. 9). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 19.04.2007. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Société Anonyme Systèmes FAC, en liquidation**. Liquidateur: Gunthart René, jusqu'ici administrateur, lequel continue à signer individuellement.
Journal No 5612 du 25.04.2007
(03909532 / CH-660.2.415.001-2)

■ **Société de conseils et recrutement Socorec SA**, à Bernex, CH-660-0133990-0, études et conseils en ressources humaines (FOSC du 12.12.2006, p. 9). But modifié: études et conseils en ressources humaines; recrutement de cadres sous mandat; placement de personnel fixe et temporaire dans tous domaines; exploitation d'une entreprise générale dans le domaine de la construction et travaux en régie dans le domaine de la construction. Statuts modifiés le 23.03.2007. Signature individuelle a été conférée à Perrin Christian, d'Epandens (VD), à Nyon, directeur. Procuration collective à deux a été conférée à Bonito Daniele, de Lugano, à Luins, et Padovano Rossano, de Bofflens, à Nyon; ces derniers ne signent pas entre eux.
Journal No 5613 du 25.04.2007
(03909540 / CH-660.0.133.990-0)

■ **Société Immobilière 4 Boulevard Helvétique**, à Genève, CH-660-0011926-7, achat, location et vente d'immeubles sis dans le canton de Genève (FOSC du 16.08.2000, p. 5582). Dunand Michel, Brutsch Gérard et Woodtli Jean-Franklin ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Bourgeois Gérard, de et à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle.
Journal No 5614 du 25.04.2007
(03909548 / CH-660.0.011.926-7)

(Suite page suivante)

REGISTRE DU
COMMERCE (SUITE)

■ **TRANSPORT EXPRESS RODRIGUEZ SA**, à Vernier, CH-660-0078005-4, transport de marchandises, etc. (FOSC du 25.01.2005, p. 6). Meunier Pierre-Alain n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. L'administratrice vice-présidente Rodriguez Marina est maintenant originaire de Lancy, nommée en outre secrétaire et continue à signer collectivement à deux.

Journal No 5615 du 25.04.2007
(03909554 / CH-660.0.078.005-4)

RADIATIONS

■ **Accord Intérim SA, en liquidation**, à Genève, CH-660-0763990-3, exploitation d'une agence de placement de personnel fixe et temporaire (FOSC du 14.11.2002, p. 6). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Journal No 5616 du 25.04.2007
(03909562 / CH-660.0.763.990-3)

■ **eMovie - Flores Pentzke & Co.**, à Genève, CH-660-0962006-0, services informatiques (webdesign, développement, web-service, digitalart) (FOSC du 25.04.2006, p. 7). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Journal No 5617 du 25.04.2007
(03909570 / CH-660.0.962.006-0)

■ **Helveco Metals LTD, Nicosie, succursale de Genève**, à Genève, CH-660-1441995-2, commerce international de matières premières, etc. (FOSC du 01.05.1997, p. 2946). La succursale est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Journal No 5618 du 25.04.2007
(03909578 / CH-660.1.441.995-2)

■ **Hylair, en liquidation**, à Genève, CH-660-0557980-5, commerce, location et représentation de tous produits manufacturés, etc. (FOSC du 06.12.2002, p. 7). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Journal No 5619 du 25.04.2007
(03909586 / CH-660.0.557.980-5)

■ **Les Trois Brantes Genevoises, en liquidation**, à Genève, CH-660-0478979-2, promouvoir la vente des vins genevois, etc., société coopérative (FOSC du 08.11.2005, p. 6). Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Journal No 5620 du 25.04.2007
(03909594 / CH-660.0.478.979-2)

■ **Mediavision et Jean Mineur SA**, à Genève, CH-660-1528000-0, exploitation d'une régie et la publicité, etc., société dissoute sans liquidation au sens de l'article 748 CO (FOSC du 02.07.2004, p. 10). Les créanciers ayant été payés ou ayant reçu des sûretés, la société est radiée.

Journal No 5621 du 25.04.2007
(03909602 / CH-660.1.528.000-0)

■ **Radinko Duric**, à Chêne-Bourg, CH-660-2213001-3, gypserie, peinture, papiers peints (FOSC du 26.11.2001, p. 9283). L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Journal No 5622 du 25.04.2007
(03909610 / CH-660.2.213.001-3)

FOSC DU 2 MAI 2007, N° 84.

NOUVELLES INSCRIPTIONS

■ **Alcoa Global Treasury Services Sàrl, Luxembourg, succursale de Genève**, à Genève, avenue Giuseppe-Motta 31-33,

3 000 001 à 5 000 000	11 000,00	19 252,50	5,5000	3,8505
plus de 5 000 000			6,0000	tendant vers 6,0000

2 Il n'est pas perçu de centimes additionnels sur la présente contribution de solidarité.

3 Par fortune imposable, on entend la fortune après toutes les déductions admises par la législation en matière d'imposition de la fortune des personnes physiques, y compris les dettes hypothécaires.

Art. 16B Réduction de la dette (nouveau)

Lorsque le résultat des comptes de fonctionnement courant du canton est positif, le surplus de recettes découlant de l'application de la présente loi est intégralement affecté à la réduction de la dette du canton.

Art. 16C Suspension de l'impôt supplémentaire sur la fortune (nouveau)

L'impôt prévu par l'article 16A n'est pas perçu pour les exercices fiscaux au cours desquels le résultat des comptes de fonctionnement courant est positif et le montant de la dette financière de l'Etat inférieur au total des recettes de fonctionnement de l'exercice fiscal précédent.

Art. 2 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier de l'exercice fiscal suivant son adoption.

Le Conseil d'Etat est chargé de promulguer les présentes dans la forme et le terme prescrits.

Fait et donné à Genève, le trois mai deux mille sept sous le sceau de la République et les signatures de la présidente et de la secrétaire du Grand Conseil.

La secrétaire du Grand Conseil:
Patricia LÄSER

La présidente du Grand Conseil:
Anne MAHRER

LE CONSEIL D'ÉTAT

arrête :

L'initiative législative ci-dessus doit être publiée dans la Feuille d'avis officielle avant d'être soumise au vote du Conseil général.

Il est rappelé que :

- le Grand Conseil, dans sa séance du 3 mai 2007, a rejeté cette initiative;
- l'initiative doit être soumise au vote du corps électoral;
- l'électeur qui l'accepte doit voter «oui»; celui qui la rejette doit voter «non».

La date du scrutin est fixée par arrêté séparé.

Le retrait éventuel de l'initiative est régi par l'article 93 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982.

Genève, le 9 mai 2007.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat: Robert HENSLER

REGISTRE DU COMMERCE (SUITE)

CH-660-0998007-7. Succursale de Alcoa Global Treasury Services Sàrl, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, à Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg le 25.02.2005 sous le No B 106168. Statuts du 24.01.2005. But: toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi qu'administration, gestion, contrôle et développement de ces participations. Capital-actions: USD 175'000, entièrement libéré, divisé en 1'750 parts sociales de USD 100. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Arnegger Patrick, d'Oberhelfenschwil, à Blonay, Camino de Miguel José Ramon, d'Espane, à Mies, Fargas Mas Lluís Maria, d'Espane, à Morges, Hayes Paul A., des USA, à Mendham, USA, et Preuss Bischof Brigitte, de Stein, à Lausanne, sont gérants avec signature individuelle. Signature individuelle de Angeley Hubert, de France, à Vesancy, F. Babey Alexandra, de Grandfontaine, à Gingins, et Stassen Gérard, des Pays-Bas, à Bostel, NL.

Journal No 5623 du 26.04.2007
(03911678 / CH-660.0.998.007-7)

■ **Club la Musicale SA**, à Genève, rue d'Italie 11, c/o BUREAU FIDUCIAIRE H. HESS, CH-660-1009007-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 23.04.2007. But: organisation de croisières à thème musical en collaboration avec les agences de voyages et prestations de services s'y rapportant. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Administration: Hess Hans, de Walterswil (BE), à Confignon, est administrateur unique avec signature individuelle. Réviseur: Romanens Jean-Pierre, expert-comptable, à Bernex.

Journal No 5624 du 26.04.2007
(03911684 / CH-660.1.009.007-3)

■ **Future Health Cell Bank SA**, à Genève, rue du Jeu-de-l'Arc 15, CH-660-1023007-3. Nouvelle société anonyme. Statuts du 23.04.2007. But: toute prestation de conseil, de service et de gestion en faveur de tiers en matière logistique, transport et stockage de cellule souche, et l'exercice de toute activité en relation avec le but susmentionné. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: lettre recommandée, télégramme ou télécopie. Administration: Kahn Francis, de Zurich, à Genève, est administrateur unique avec signature individuelle. Réviseur: DAO Financial Experts Sàrl, à Genève.

Journal No 5625 du 26.04.2007
(03911690 / CH-660.1.023.007-3)

■ **Gilestro Steeve, ECOLOGGIA Constr. s.r.l.**, à Lancy, chemin des Fraisières 15, CH-660-1015007-3. Titulaire: Gilestro Steeve, d'Italie, à Genève. Objet: promotion et direction de travaux de démolitions, de constructions et de transformations dans le domaine du bâtiment.

Journal No 5626 du 26.04.2007
(03911696 / CH-660.1.015.007-3)

■ **Hamon Transports**, à Genève, chemin A. Pasteur 9, CH-660-1018007-1. Titulaire: Hamon André, de France, à Genève. Objet: transport routier de marchandises.

Journal No 5627 du 26.04.2007
(03911702 / CH-660.1.018.007-1)

■ **Hôtel de la Cloche, Christian Chabbe**, à Genève, rue du Léman 5, CH-660-1020007-7. Titulaire: Chabbe Christian, d'Ayent, à Genève. Objet: exploitation d'un hôtel, pension et location de chambres à l'enseigne «Hôtel de la Cloche». Reprise de l'actif et du passif de l'entreprise individuelle «Esther Chabbe», à Genève.

Journal No 5628 du 26.04.2007
(03911708 / CH-660.1.020.007-7)

■ **Litwin (Switzerland) SA**, à Genève, rue Le-Corbusier 16, c/o Olexco SA, CH-660-1022007-8. Nouvelle société anonyme. Statuts du 23.04.2007. But: achat, vente du matériel et équipement nécessaires à la mise en place et au bon déroulement des projets, selon des critères techniques spécifiques par d'autres sociétés sœurs du Groupe auquel elle appartient; coordination entre les différents sous-traitants, autant au sein même du Groupe auquel elle appartient que des sociétés sous-traitantes externes. Capital-actions: CHF 50'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce. Communication aux actionnaires: Feuille Officielle Suisse du Commerce ou lettre recommandée s'ils sont tous connus. Administration: Dejeux Fabrice, de France, à Fontainebleau, F. président, Mellet Gilles, de France, à Vernier, secrétaire, et Lecesne Eric, de et à

Baden, tous avec signature individuelle. Réviseur: Deloitte SA, succursale à Meyrin. Journal No 5629 du 26.04.2007
(03911714 / CH-660.1.022.007-8)

■ **Martin Taylor, Trade Business**, à Vernier, avenue des Libellules 2, CH-660-1012007-7. Titulaire: Martin Taylor, du Nigeria, à Vernier. Objet: achat et vente de marchandises diverses, notamment de vêtements, chaussures et accessoires pour hommes et femmes.

Journal No 5630 du 26.04.2007
(03911720 / CH-660.1.012.007-7)

■ **Petit Pat Sàrl**, à Genève, rue de la Corratierie 9, CH-660-0927007-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.04.2007. But: commerce de vêtements et d'accessoires s'y rapportant, et de matériel et produits dans le domaine du vêtement et de l'habillement; exploitation de restaurants, lounges, bars à vins, ainsi qu'achat, exploitation, gérance d'établissements publics tels que cafés, restaurants, dancings, discothèques, et activités d'animation (notamment organisation et promotion d'événements musicaux), de restauration pour des manifestations publiques, ainsi que commerce de boissons et de produits alimentaires; commerce de produits dans le domaine alimentaire; gestion et analyse des contrats d'assurances dans toutes les branches; conseils et soutien dans le règlement des sinistres; acquisition de contrats d'assurances dans toutes les branches et conseils en tant que courtier indépendant. Capital: CHF 20'000. Associés: Da Silva Jair, du Portugal, à Genève, et Pereira Carlos, de Thônex, à Vevey, pour une part de CHF 10'000 chacun. Gérants: les associés Da Silva Jair et Pereira Carlos avec signature individuelle. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Journal No 5631 du 26.04.2007
(03911726 / CH-660.0.927.007-5)

■ **Pilates & Thérapies Certification Sàrl**, à Genève, boulevard Georges-Favon 19, c/o B-Right Consulting Sàrl, CH-660-1016007-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.04.2007. But: formation d'instructeurs Pilates et toute autre formation dans le domaine sportif et paramédical. Capital: CHF 20'000. Associés: Christin Nicolas, de et à Bernex, pour une part de CHF 12'000, et B-Right Consulting Sàrl, à Genève, pour une part de CHF 8'000. Gérants: l'associé Christin Nicolas et Briand Pierre, de Vernier, à Genève, tous deux avec signature individuelle; l'autre associée n'exerce pas la signature sociale. Procuration individuelle de Christin Nathalie, de et à Bernex, et Jacquemai Séverine, de Rogenburg, à Lausanne. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Journal No 5632 du 26.04.2007
(03911732 / CH-660.1.016.007-6)

■ **RAVN Maria, La Fleur de Champel**, à Genève, avenue Jules-Crosnier 4, CH-

660-1019007-9. Titulaire: Ravn Maria, de Rougemont, à Genève. Objet: exploitation d'un tea-room, sandwicherie avec petite restauration.

Journal No 5633 du 26.04.2007
(03911738 / CH-660.1.019.007-9)

■ **SAFEGUARD PONSONNET**, à Genève, CH-660-0838007-5. Titulaire: Ponsonnet Thierry, de France, à Vevey. Objet: protection de hautes personnalités et toute autre activité se rapprochant de ce but.

Journal No 5634 du 26.04.2007
(03911744 / CH-660.0.838.007-5)

■ **Vermont (Events) Sàrl**, à Genève, rue de Vermont 3, CH-660-1024007-6. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 23.04.2007. But: achat, vente, exploitation de tous établissements publics, cafés, restaurants, tea-rooms, buvettes et toute autre activité s'y rapportant ainsi qu'organisation d'événements et de spectacles. Capital: CHF 20'000. Associés: Ribeiro da Silva Luis Miguel, du Portugal, à Genève, pour une part de CHF 6'000, Cruzio Saraiva Manuel Antonio, du Portugal, à Satigny, pour une part de CHF 8'000, et Gouveia Osorio Manuel Antonio, du Portugal, à Lorigros, PRT, pour une part de CHF 6'000. Gérant: l'associé Ribeiro da Silva Luis Miguel avec signature individuelle; les autres associés n'exercent pas la signature sociale. Organe de publication: Feuille Officielle Suisse du Commerce.

Journal No 5635 du 26.04.2007
(03911750 / CH-660.1.024.007-6)

MUTATIONS

■ **ABN Amro Bank (Suisse), succursale de Genève**, à Genève, CH-660-0390979-5, société anonyme ayant son siège à Zurich (FOSC du 08.02.2007, p. 8). Les pouvoirs de Kiceleff Walter, Simons Jeroen, ainsi que la procuration de Vetterli Federico sont radiés. Signature collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Jacques François, de Genève, à Lancy, Reinert Anne, de France, à Cannes, F, et Verbeek Daphne, des Pays-Bas, à Genève. Procuration collective à deux, limitée aux affaires de la succursale, a été conférée à Matos Dias Fernanda, du Portugal, à Vevey, Meyner Marcel, de Zurich, à Dully, Rossé Ludovic, de Genève, à Chêne-Bougeries, et Vandervest Jacques, de Belgique, à Genève.

Journal No 5636 du 26.04.2007
(03911756 / CH-660.0.390.979-5)

■ **Aforge Capital Management**, à Genève, CH-660-1807999-1, achat, vente, administration, gestion de participations dans le domaine financier, etc. (FOSC du 29.05.2006, p. 7). Procuration collective à deux a été conférée à Doelker Marc, de Genève, à Gaillard, F.

Journal No 5637 du 26.04.2007
(03911762 / CH-660.1.807.999-1)

(Suite page suivante)